

**Mail reçu le 21/09/2022 à 12h18**

*Bonjour,*

Je suis tout à fait en accord avec ce projet.

Enfin des terrains vont s'ouvrir à l'accession pour les locaux qui sont en peine de trouver des parcelles.

Les saisonniers vont pouvoir se loger, donc cela va relancer l'économie et résoudre le problème de trouver du personnel.

Pour ce qui concerne les feux de forêt, qui malheureusement sont d'actualités sur cette commune, cela ne changera en rien la promiscuité d'un lotissement avec la forêt, car c'est déjà le cas avec les anciens lotissements. Ces risques seront calculés et ce lotissement protégé avec les nouvelles normes mises en place.

Et pour finir, je suis dans l'attente de trouver un terrain sur Arès et c'est avec joie que j'adhère à ce projet.

C'est une réalisation qui va redynamiser ce joli village.

Ce projet a été voté à l'**UNANIMITE** par le conseil municipal de la ville d'Arès ce qui prouve que la population a un réel besoin, tant en location qu'en vente, de ce projet.

**APPROBATION DE LA DEMANDE DE DEFRICHEMENT**

Cordialement.

S.P.